

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n°DC2021-106 ANNULE ET REMPLACE DC2021-77 SUITE A ERREUR MATERIELLE

Date de la convocation : 01/07/2021

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 69

Conseillers représentés : 12

Le huit juillet deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : MMES ANDREY Danièle, BERGERY Marie Claude, CORNEVIN Barbara, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, VERNEL Martine, et M. BESANCON Tony, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, CORNET Loïc, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, M. DEMISSY Pierre, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, POTRON Pierre, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENOLLET Hubert. RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VAN DEN BERGH Charles.

Ont donné procuration : MMES BAUDART Martine à PAYEN Françoise, LESUEUR Patricia à DUGARD Yann, MARCHERAS Laetitia à SIGNORET Francis, ROGER Magali à CARPENTIER Dominique et M. CANIVENQ Roland à FLEURY Vincent, CARRE Joël à POTRON Pierre, COURVOISIER Frédéric à HAUDECOEUR Agnès, DE POUILLY Jean à LALLEMENT Séverine, DESGEORGES Marc à BOLY Francis, GAVART Vincent à NAUDIN Muriel, LEBON Christophe à LAMPSON Nadège, MATHIAS Frédéric à MACHINET Jean Baptiste.

Secrétaire de séance : Mme PAYEN Françoise

**OBJET : Désignation d'un membre représentant des actionnaires de la Société Publique Locale
« Destination Sud Ardenne » au sein de la SPL Destination Sud Ardenne**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L.5211-1 ;

Vu la délibération du 08/07/21 approuvant la création de la Société Publique Locale « Office de Tourisme Destination Sud Ardenne et validant ses statuts ;

Considérant que l'article 31 des statuts de la Société Publique Locale « Destination Sud Ardenne » prévoit que « les Actionnaires de la Société sont représentés aux Assemblées Générales par un représentant ayant reçu pouvoir à cet effet et désigné dans les conditions fixées par la législation en vigueur » ;

Considérant que la nécessité de désigner un représentant des actionnaires au sein de l'assemblée générale de la SPL « Destination Sud Ardenne » ;

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- DESIGNER Benoit SINGLIT en tant que représentant des actionnaires au sein de l'Assemblée Générale de la SPL Destination Sud Ardenne
- CHARGER le Président de l'exécution de la présente délibération.

Le résultat du vote est le suivant : **81 voix POUR**

Pour copie conforme.

Le Président

Benoit SINGLIT

